



Engagements de la direction

Date de mäj : 17/12/2025

Page 1 sur 3

ENGAGEMENTS QUALIFORMAGRI :

V.4.1 - Intégration de l'organisme dans son territoire

OBJECTIF PRINCIPAL DE LA NOTE INTERNE : Définir l'organisation du système de veille. L'objectif est d'intégrer et d'analyser les évolutions sur le marché de la formation afin d'améliorer l'ancrage territorial du CFPCA de Bazas

Au sein de l'EPLEFPA Terres de Gascogne, le CFPPA de Bazas met en œuvre des **formations professionnelles forestières et agricoles**, notamment la conduite d'engins forestiers, et (BPA conducteur d'engins forestiers).

Le CFPPA de Bazas conduit la formation du BTSA Gestion Forestière par la voie de l'apprentissage, en partenariat avec le CFA de Sabres (40), ainsi que le CS pilote de machine de bûcheronnage. Le CFPPA dispense également la formation du Titre Professionnel Mécanicien Réparateur de matériels agricoles. (niveau 3)

Le BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage option débardage ou option sylviculture, le BPA conducteur d'Engins Forestiers et le CAPa jardinier paysagiste complètent l'offre de formations diplômantes du CFPPA.

Depuis septembre 2025, le CFPPA propose des formations en apprentissage dans le cadre d'un OFA (organisme de formation par apprentissage). L'ensemble des formations diplômantes est donc accessible en formation continue ou en apprentissage.

Le CFPPA développe une offre de formations courtes, non certifiantes, dans ces domaines.

La mission du CFPPA est d'accompagner les apprentissages et les évolutions professionnelles des apprenants, qu'ils soient stagiaires ou apprentis, pour les préparer à entrer dans le secteur professionnel visé, ou à y améliorer leur positionnement. Elle s'exerce par les actions d'accueil, de formation et d'évaluation.

L'engagement de la direction pour un service de qualité est d'organiser les activités pour une prise en charge attentive et complète des besoins en compétences des apprenants et d'y apporter une réponse appropriée.

Du recueil de la demande à la proposition d'une formation, courte ou longue, diplômante ou non, la démarche du CFPPA doit être centrée sur l'apprenant et sur son projet professionnel.

Pour ce faire, le CFPPA se doit de développer le savoir-faire et le professionnalisme de ses équipes de formateurs, d'ingénierie, de personnel administratif, comptable et de service. La direction est attentive à la formation des personnels, dès leur arrivée dans l'équipe et au fur et à mesure des besoins exprimés ou détectés.

Le CFPPA s'adapte à la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018 et à l'évolution du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Une accompagnatrice VAE est désignée par la direction pour son expérience dans la mise en œuvre du processus de vérification et d'attestation des compétences du diplôme visé en VAE.

Le CFPPA de Bazas est investi dans le recueil régulier des attentes des professionnels des secteurs forestiers et agricoles, et des maîtres d'apprentissage, via des entretiens, des rencontres et la participation à des manifestations. En effet, l'offre de formation du Centre a vocation à répondre au plus près aux besoins en compétences des filières du territoire. De plus, la complémentarité des compétences acquises en Centre d'une part et en entreprise d'autre part, est un des atouts des formations en alternance et nécessite une communication nourrie.

Le Centre dispose des locaux nécessaires aux activités de formation générale et spécialisée (salles de cours, salle informatique, ateliers). Il s'appuie sur des moyens matériels techniques et informatiques adaptés, actuels et entretenus. Il développe l'usage des nouvelles technologies.

Le CFPPA de Bazas est doté depuis 2016 d'un système de management de la Qualité selon la norme NF 214, reconnu par une certification.

Faire évoluer cette démarche vers les exigences du Label Qualiformagri, met à l'épreuve la capacité collective de l'équipe à s'organiser pour mieux comprendre et servir la mission. La certification Qualité contribue à l'évolution du Centre et à sa pérennité.



Engagements de la direction

Date de mäj : 17/12/2025

Page 2 sur 3

Pour atteindre ces objectifs, la direction a nommé 1 animatrice qualité et elle attend de l'ensemble des agents de tout mettre en œuvre pour contribuer au respect du système qualité et pour produire les documents qualité relatifs à leur propre activité. Le pilotage de la démarche qualité est assurée par une commission qualité dont les membres sont clairement identifiés : la direction, l'animatrice qualité, les 2 coordonnatrices de formation, la gestionnaire pédagogique et la gestionnaire comptable et financière (également chargée de développement). Les réunions d'équipe, planifiées une fois par mois et les audits internes doivent être vus comme des occasions d'échanger sur la manière d'exercer les activités de formation, de gestion des apprenants, d'optimisation des moyens, et sur les voies de progrès possibles.

De même, les équipes contribuent aux bilans de formations et aux analyses des enquêtes de satisfaction, dans une recherche d'amélioration continue.

La direction s'engage à fournir les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement des activités dans les conditions requises par le référentiel du label Qualiformagri, dans le respect de l'équilibre budgétaire du Centre.

Le guide pratique du CFPPA reprend l'ensemble des notes internes ainsi que leurs annexes. Les notes internes sont la traduction des pratiques du centre en cohérence avec le référentiel de labellisation qualité QualiFormAgri.

Listes de notes internes

Nom de la note interne	Engagement qualiformagri	Objectif principal de la note interne	Contenu
Accueil	Eng 1.1, Eng 3.3, Eng 4.3, Eng 5.2, Eng 6.2	Définir l'organisation de l'accueil et l'intégration des bénéficiaires.	Modalités de réalisation de l' accueil (physique, numérique et téléphonique). Modalités de réalisation de l' accueil des bénéficiaires en début de formation, Description des locaux et équipements et leurs modalités d'utilisation. Modalités d' information des bénéficiaires en cas d'annulation .
Ingénierie des actions concourant au développement des compétences	Eng 2.1, Eng 2.2, Eng 2.3, Eng 2.4	Structurer le processus d'analyse des besoins et de proposition de réponse, qu'elle soit individuelle ou collective (appel d'offres/demande spécifique).	Étapes du traitement d'une demande individuelle (identification, recueil et analyse du besoin, positionnement, proposition de réponse, contractualisation) avec les délais de réponse, les fonctions et les moyens affectés. Modalités de suivi de la demande spécifique de formation (y compris la reformulation). Étapes, fonctions et moyens pour la réponse à un appel d'offres .
Qualification des personnels	Eng 2.1, Eng 2.3, Eng 2.4, Eng 3.4, Eng 4.4, Eng 5.3, Eng 6.2, Dispo V.3	Définir les exigences et les modalités de qualification pour toutes les fonctions clés de l'OF.	Modalités d'organisation des qualifications . Qualification à la conduite d'entretien individuel . Qualification pour la récupération des vécus , Modalités de qualification à l' ingénierie de formation , ou aux techniques d'analyse d'une demande de formation. Modalités d' intégration des nouveaux personnels .
Parcours de formation	Eng 3.2, Eng 3.6, Eng 4.2, Eng 4.5, Eng 4.6	Définir la conception, l'évaluation et l'individualisation des parcours de formation.	Modalités de conception, de suivi, d'actualisation des programmes de formation et de progression pédagogique. Modalités de réalisation du positionnement (terme, actions, déroulement, fonctions, moyens). Modalités d' évaluation en cours et en fin de formation, et modalités de mesure de la progression des acquis.



Engagements de la direction

Date de mäj : 17/12/2025

Page 3 sur 3

			Gestion des abandons/ruptures et modalités de réalisation des activités de soutien et de remédiation (pour l'apprentissage).
Accompagnement	Eng 3.4, Eng 3.5, Eng 4.3, Eng 4.4, Eng 4.5, Eng 5.3, Eng 6.3, Eng 7.1	Définir les actions d'accompagnement, la prévention des ruptures et la préparation à l'insertion.	Modalités d'organisation de la phase de récupération des vécus en organisme de formation. Modalités de suivi (pour l'apprentissage et la FC). Modalités de réalisation de l'information collective des employeurs et/ou maîtres d'apprentissage et de sensibilisation à l'égalité Femme/Homme et la lutte contre le harcèlement (pour l'apprentissage). Accompagnement des bénéficiaires en situation de handicap . Modalités de prévention des abandons ou ruptures de parcours Partie sur la réalisation du projet professionnel et insertion (Eng 7).
Archivage	Dispo V.1, Eng 6.3	Définir la gestion des documents et des enregistrements du système qualité.	Modalités de gestion documentaire du système qualité. Modalités de classement et d'archivage digitalisés des enregistrements. Conditions d' archivage des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences.
Suivi administratif et financier	Dispo V.2	Définir les procédures de suivi des conventions et des financements.	Différentes actions et documents mis en œuvre ainsi que les moyens affectés pour assurer le respect des process et des conditions générales des financeurs .
Gestion des ressources humaines	Dispo V.3	Définir les modalités de gestion, de recrutement et de développement des compétences du personnel contractuel FPC&A.	Modalités de révision et de diffusion du document décrivant la stratégie de gestion des personnels. Modalités de réalisation et de mise à jour des fiches fonctions et fiches de mission . Modalités d' encadrement et d'accompagnement à la prise de poste .
Veille	Dispo V.4	Organiser le système de veille sur le marché de la formation.	Modalités de veille , personnes en charge, fréquence, outils choisis, modalités d'exploitation, prise en compte et communication interne concernant : les obligations légales et réglementaires , l' évolution des compétences/métiers/emplois , et les innovations pédagogiques et technologiques
Suivi des engagements	Dispo VI.1	Définir les modalités de suivi régulier du respect des engagements du référentiel.	Modalités de réalisation du suivi des engagements (fréquence, gestion des écarts).